



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Innergex énergie renouvelable inc. : résultats du troisième trimestre de 2009
Hausse soutenue des revenus reposant sur un portefeuille d'exploitation en croissance

- Les installations de Glen Miller et d'Umbata Falls ont produit 71 % et 65 % plus d'énergie que prévu
- Les revenus ont été de 4,6 M\$, comparativement à 1,7 M\$ pour la période correspondante de 2008
- Le point sur les travaux de construction :
 - Processus de mise en service commencé au projet hydroélectrique Ashlu Creek (49,9 MW)
 - Dernière phase de développement entamé au projet hydroélectrique Fitzsimmons Creek (7,5 MW)
 - Début des travaux de dégagement pour les voies d'accès des projets Montagne-Sèche et Gros-Morne, phases I et II

LONGUEUIL, Québec, le 12 novembre 2009 - Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (la « Société » ou « Innergex ») publie aujourd'hui ses résultats d'exploitation et financiers pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009. La Société déclare des revenus de 4,6 M\$ et de 17,6 M\$ respectivement pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2009, comparativement à des revenus de 1,7 M\$ et de 5,1 M\$ pour les périodes correspondantes de 2008.

Pour les périodes terminées le 30 septembre	Trois mois		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
Production (MWh)	49 156	9 369	172 659	32 806
Production moyenne à long terme (MWh)	39 063	4 513	157 533	29 864
Revenus	4,6 M\$	1,7 M\$	17,6 M\$	5,1 M\$
Bénéfice (perte) net(te)	(2,7) M\$	(1,2) M\$	3,8 M\$	(5,7) M\$
Bénéfice (perte) net(te) par action	(0,12) \$	(0,05) \$	0,16 \$	(0,24) \$

Comme l'explique Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société : « Les niveaux de production d'électricité des installations en exploitation ayant été excellents en 2009, Innergex génère des flux de trésorerie additionnels au-delà de nos attentes. Les installations généreront des revenus durables et des flux de trésorerie positifs au cours des prochaines années, ce qui nous permettra de nous concentrer sur notre plan d'affaires et sur la croissance future d'Innergex. »

La production d'électricité du troisième trimestre de 2009 a été cinq fois plus importante que celle du troisième trimestre de 2008

L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des revenus d'exploitation découlant de la mise en service commerciale des installations d'Umbata Falls et de Carleton en novembre 2008 et des conditions hydrologiques considérablement supérieures aux attentes. À titre de comparaison, la Société n'avait bénéficié que de la contribution de l'installation hydroélectrique de Glen Miller pour les périodes correspondantes de 2008.

Pendant le trimestre terminé le 30 septembre 2009, les installations en exploitation de la Société ont produit 49 156 MWh, soit plus de cinq fois que les 9 369 MWh produits pendant le trimestre correspondant de 2008. Comparativement à leur moyenne à long terme prévue respective, les installations hydroélectriques de Glen Miller et d'Umbata Falls ont généré respectivement 71 % et 65 % plus d'énergie que prévu, tandis que la production du parc éolien Carleton a été légèrement supérieure aux prévisions.

Pendant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la Société a produit un total de 172 659 MWh, soit également plus de cinq fois les 32 806 MWh générés pendant la période correspondante de 2008. Comparativement à leur moyenne à long terme prévue, les trois installations ont produit plus d'électricité que prévu en raison des conditions hydrologiques et éoliennes supérieures aux attentes. Les installations de Glen Miller, d'Umbata Falls et de Carleton ont respectivement généré 19 %, 11 % et 6 % plus d'électricité que prévu.

Les deux centrales hydroélectriques en construction ont franchi des étapes importantes

Le processus de mise en service a commencé au projet hydroélectrique Ashlu Creek (49,9 MW)

Pendant le troisième trimestre de 2009, les travaux de construction du projet hydroélectrique Ashlu Creek sont entrés en phase finale. Les tests et la mise en service ont commencé, de sorte que la mise en service commercial de l'installation devrait avoir lieu d'ici la fin de 2009.

Le projet hydroélectrique Fitzsimmons Creek (7,5 MW) atteint la dernière phase de son développement

Pendant le troisième trimestre de 2009, le développement du projet hydroélectrique de Fitzsimmons Creek est entré en phase finale. La centrale, la prise d'eau, les batardeaux, les évacuateurs de secours, la conduite forcée et les routes d'accès sont presque terminés, tout comme l'installation de la turbine. La mise en service commercial de l'installation devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2010, soit six mois plus tôt que ne le prévoyait l'échéancier initial.

Le 24 septembre 2009, la *British Columbia Utilities Commission* (« BCUC ») a ratifié l'accord d'achat d'énergie de 40 ans signé avec *British Columbia and Power Authority* (« BC Hydro ») en juin 2009.

Finalement, après la fin du troisième trimestre, le 6 novembre 2009, la Société a signé une entente relative à une facilité de crédit sans recours de 24 M\$, complétant ainsi le processus de financement du projet Fitzsimmons.

Projets en développement

Pendant le troisième trimestre de 2009, le développement s'est poursuivi au projet hydroélectrique Kwoiek Creek (25 MW nets) et aux trois projets éoliens Montagne-Sèche (22,2 MW nets), Gros Morne, phase I (38,2 MW nets) et phase II (42,2 MW nets) :

- Le 21 septembre 2009, l'*Agence canadienne d'évaluation environnementale* et le *British Columbia Environmental Assessment Office* ont remis le rapport d'examen préalable visant le projet hydroélectrique Kwoiek Creek. Le rapport a confirmé que le projet Kwoiek Creek n'est pas susceptible d'avoir de conséquences négatives importantes sur l'environnement.
- En date du présent communiqué, les travaux préliminaires de dégagement pour la construction des routes d'accès et des socles ont commencé à Montagne-Sèche et à Gros-Morne, phases I et II.

Perspectives

En novembre 2008, la Société a présenté cinq projets hydroélectriques potentiels totalisant 195 MW dans le cadre de l'appel d'offres pour de l'énergie propre (« appel d'offres de 2008 ») de BC Hydro, qui fait partie de son plan d'acquisition à long terme (Long-Term Acquisition Plan, ou « LTPA »). L'annonce des résultats de cet appel d'offres était initialement attendue avant la fin de juin 2009. Le 27 juillet 2009, la BCUC a cependant rejeté le LTPA de BC Hydro, sans toutefois spécifiquement rejeter l'appel d'offres de 2008. À la suite de cette décision, BC Hydro a annoncé, le 24 août 2009, que les attributions de contrats d'achat d'énergie conclus dans le cadre de l'appel d'offres de 2008 seront connues à l'automne 2009. Le 25 août 2009, le discours du Trône de la Colombie-Britannique a réitéré l'intention du gouvernement de la province de considérer l'énergie propre comme une pierre angulaire de son plan d'action en matière de climat. De plus, le 28 octobre 2009, le gouvernement de la Colombie-Britannique a clarifié son intention de mettre fin à la dépendance de BC Hydro à la centrale thermique de Burrard pour ses besoins énergétiques. Il a indiqué que cette décision permettra à BC Hydro d'acquiescer jusqu'à 5 000 GWh de l'appel d'offres de 2008.

Innergex énergie renouvelable inc. est un chef de file à titre de promoteur, propriétaire et exploitant de centrales hydroélectriques au fil de l'eau et de parcs éoliens en Amérique du Nord. L'équipe de direction de la Société est impliquée au sein de l'industrie de l'énergie renouvelable depuis 1990. La Société détient un portefeuille de projets incluant : i) des intérêts dans trois projets en exploitation ayant une puissance installée nette totale de 60,9 MW (puissance brute de 140,5 MW); ii) des intérêts dans deux projets en construction et cinq projets en développement ayant une puissance installée nette totale de 197,5 MW (puissance brute de 392,3 MW) ayant des contrats d'achat d'électricité ou qui sont admissibles au *Standing Offer Program* offert par la *British Columbia Hydro and Power Authority*, et iii) des projets potentiels de plus de 1 600 MW (puissance brute estimée de plus de 1 800 MW). Innergex énergie renouvelable inc. détient également une participation de 16,1 % dans Innergex Énergie, Fonds de revenu, une fiducie de revenu inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « IEF.UN », et agit en tant que son gestionnaire en vertu de contrats de gestion à long terme. Innergex Énergie, Fonds de revenu détient 12 projets, tous en exploitation, d'une puissance installée nette totale de 210 MW (puissance brute de 340 MW).

Les états financiers consolidés non vérifiés et le rapport de gestion de la Société peuvent être téléchargés du site Internet d'Innergex, à l'adresse : www.innergex.com, ainsi que du site Internet de SEDAR, à l'adresse : www.sedar.com.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes tels que « prévoir », « croire », « pouvoir », « plans », « budgets », « estimer », « projeter », « planifier » et d'autres termes semblables indiquant que certains événements se produiront. Ces énoncés prospectifs expriment, en date du présent communiqué, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs. Ils sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants, de sorte que les résultats ou le rendement réel de la Société pourraient différer sensiblement des résultats ou du rendement prévisionnels exprimés ou présentés dans de tels énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes importants qui pourraient faire différer de façon significative les résultats réels et les événements futurs des attentes actuelles exprimées dans le présent communiqué comprennent : (i) la mise en œuvre de la stratégie, (ii) les ressources en capital, (iii) les instruments financiers dérivés, (iv) la crise économique et financière actuelle, (v) le régime hydrologique et éolien, (vi) l'investissement dans le Fonds, (vii) la construction et la conception, (viii) l'aménagement de nouvelles centrales, (ix) le rendement des projets, (x) le bris d'équipement, (xi) le taux d'intérêt et le risque lié au refinancement, (xii) l'effet de levier financier et les clauses restrictives, (xiii) la convention de séparation et (xiv) les relations avec les services d'utilités publiques. Bien que la Société estime que les attentes suscitées par ces énoncés prospectifs sont basées sur des fondements et des hypothèses valables et raisonnables, il existe un risque que ces énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs du présent communiqué sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs, qu'ils soient écrits ou verbaux, imputables à la Société ou à une personne qui agit en son nom, sont expressément présentés sous réserve de ces avertissements. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs pour tenir compte de circonstances ou d'événements postérieurs à la date du présent communiqué à moins que la loi ne l'exige.

-30 -

Renseignements :

Mme Edith Ducharme, L.L.L.

Directrice, Communications financières et Relations avec les investisseurs

Innergex énergie renouvelable inc.

Tél. : 450-928-2550, poste 222

Courriel : educharme@innergex.com

M. Jean Trudel, MBA

Vice-président, Finances et Relations avec les investisseurs

Innergex énergie renouvelable inc.

Tél. : 450-928-2550, poste 252

Courriel : jtrudel@innergex.com